

qu'on demandât à leurs directeurs aucune autre garantie que celles qui sont d'ordre public. On entendait ne dépendre que de la famille, on ne se souciait d'autre contrôle que le sien. M. G. est précisément en cela que consiste la liberté. Dès que l'Etat a pris les garanties que sont d'ordre public, il a épuisé son droit: toutes les autres garanties concernent la bonne éducation et l'instruction de l'enfant ne relevant que du droit naturel du père de famille. Il y avait encore la question du droit de visite. Deux inspecteurs d'académie s'étaient présentés dans une maison renommée entre toutes un jour de distribution de prix, on les accueillit avec une différence marquée, mais en leur faisant observer que cet hommage s'adressait aux pères de famille, et non aux délégués de l'Université, qui n'avaient rien à voir dans la maison. Ce procédé du maître de la maison était à la fois poli et raisonnable. La prétention autoritaire de l'Université n'est pas offensante contre le droit et contre la raison: c'est l'Etat qui est obligé d'assurer que ce droit est exercé et de surveiller pour ce qui est d'ordre public, et il ne peut exercer ce droit que par l'intermédiaire des magistrats qui sont institués pour faire respecter l'ordre public, et qui accomplissent ce mandat selon les formes légales et générales d'ordre public. Quoi qu'il en soit, l'Université provoqua, en 1865, la création de cours rivaux professés par des maîtres choisis dans son sein, patronnés et subventionnés par l'Etat et par les municipalités des villes. Cette tentative ne fut pas heureuse; en dehors de Paris le nombre des élèves varia de dix à cinquante, et après la guerre, en 1871, plusieurs de ces cours ne prirent pas. Quelques efforts qu'on ait tentés depuis, on est obligé d'avouer que ce n'est pas donné les résultats qu'on en avait espérés. On dissimule cet échec en disant que « l'expérience n'a pas été faite dans des conditions propres à en faciliter le succès; que les résistances rencontrées ou sourdes que l'institution a rencontrées dès le début n'ont jamais désarmé. » Pourquoi ces résistances que n'avaient pas rencontrées les cours libres? Comment ceux-ci ont-ils pu prospérer malgré le mauvais vouloir officiel et réduits à leurs propres forces, alors que les cours officiels, malgré la protection et les subventions de l'Etat et des municipalités, n'ont pu se soutenir? — C'est que les cours libres étaient, comme nous l'avons démontré, plus que suffisants pour répondre aux besoins de l'enseignement, et leur succès n'est pas dû au hasard; c'est que dans les cours libres l'enseignement était conforme à l'esprit de la famille, tandis que l'enseignement officiel avait pour but d'effacer au lieu d'être un complément de ce qui est dans la famille. Or, les causes qui ont fait échouer les cours officiels se rencontrent toutes dans l'institution des lycées de filles, et elles y sont aggravées par le classement. Ni dans les pensionnats, ni dans les lycées, les mères ne pourront sur leurs enfants leur surveillance ne pourra plus s'exercer, ni sur l'enseignement, ni sur la conduite, elles ne pourront pas ce qu'on pourra faire de leurs filles. L'Université leur offre ses brevets comme garantie de capacité scientifique; mais on ne peut garantir de vertu? — C'est que l'Etat est le plus utile à la femme, dit excellemment M. Gréard, ce qui vaut mieux en elle, ce n'est pas ce qui lui reste du savoir acquis, quel qu'en soit le prix, toujours assurément fort estimable, c'est l'esprit même que ce savoir a contribué à former. Le premier souci d'une éducation bien dirigée, doit être d'inspirer à la jeune fille cette haute culture morale qui crée la personnalité humaine. Cette « haute culture morale », l'Université ne la donne pas; M. de Saint Marc Girardin l'a dit: « Nous n'avons pas, si elle était vraie, à combien plus fort raison, depuis qu'on a banni la religion de l'enseignement officiel? Ce qui est, c'est ce qui vient d'en haut, ce qui vient de Dieu, n'avoir aucun que de ce qui est en bas, c'est s'abaisser. Je n'entends pas qu'on puisse être vertueux sans religion, écrivait à d'Alembert J.-J. Rousseau; je suis longtemps cette opinion trompeuse, dont je suis trop désabusé. » Napoléon, qui n'était pas un dévot, le pensait ainsi. A propos du programme de l'Université d'Ecône, il écrivait au grand chancelier, le 15 mai 1809: « Il faut que les élèves fassent chaque jour des prières régulières, entendent la messe et reçoivent des leçons sur le catéchisme. Cette partie de l'éducation est celle qui doit être la plus soignée. » La loi du 21 décembre 1880 n'aura donc eu d'autres résultats que d'entraîner l'Etat et les communes dans des dépenses considérables et inutiles. L'histoire du Mémoire, lui-même, ne sera pas trop étonné de l'insuccès. « Pour en apprécier les dispositions de détail, dit-il, il faut attendre l'expérience, qui prononcera. Une institution d'un caractère si nouveau et si différent de ce qui existait dans les lycées de filles, ne peut être introduite avec une certitude de succès tempérée par la sagesse. » On ne peut pas avoir plus clairement la violence qui est faite ici à l'opinion publique. Il ne s'agit de rien moins que d'introduire le scepticisme dans les mœurs par une institution d'un caractère nouveau, qui aurait pour résultat d'étendre l'idée de Dieu dans la conscience des jeunes filles. Ce n'est pas là une question simplement politique: c'est une question sociale sur laquelle doivent être d'accord les hommes sensés de tous les partis. La grande erreur, la grande faute de tous les novateurs est de s'imaginer que la société repose sur des institutions arbitraires que l'on peut changer capricieusement et impunément. Mais, dit Montaigne, « s'ils sont assez fous, ils ne sont pas assez forts. » Autre chose est un dogme sérieux et digéré, autre chose est une impression superficielle, laquelle, nées de la débâcle d'un esprit démanché, vont se démanteler et incertainement dans les fantaisies: hommes bien misérables et égarés qui tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent être. » On aura beau faire, Dieu gardera dans sa main le monde, qu'il a créé, qu'il gouverne, qu'il conserve, qu'il tient suspendu dans l'espace inconcevable et incompréhensible. L'homme peut se mouvoir librement dans cette main toute puissante: mais s'il prétendait en sortir, et qu'il en eût la possibilité, il ne pourrait que s'abîmer dans le néant. ENMANUEL DE CURZON.

Nous jugeons inutile de discuter l'article de la Revue: nous nous bornons à enregistrer l'aveu de l'insuccès, dans lequel l'esprit de parti est pour rien. Les classes dirigeantes prouvent qu'elles entendent diriger l'éducation de leurs filles selon leurs convictions et leurs intérêts: c'est leur droit et leur devoir. E. G.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier).

Séance du mardi 8 mai 1883.
Présidence de M. BRISSON.
La séance est ouverte à 2 heures.

Les récidivistes

La Chambre aborde la suite de la discussion du projet relatif aux récidivistes. Elle discute l'article 3. Après les observations de M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, qui rappelle le récent pillage des boulangeries, la Chambre repousse un amendement de M. Gatinet, tendant à assimiler les crimes et délits politiques aux autres crimes, quels que soient leur qualification. L'article 3 est adopté. M. BRUN, ministre de la marine et des colonies, déclare que le ministère de la marine accepte les charges causées par l'application de la loi sur les récidivistes. Le ministre fera en sorte qu'ils soient traités comme ils doivent l'être. M. PERRIN ROCHER, à l'administration de livrer les forçats aux entrepreneurs, qui les emploient pour des fins dérisoires. L'orateur craint que la transportation soit nuisible aux intérêts de l'Etat et de la colonisation. Après une longue discussion, l'article 15, établissant les lieux de relégation, est adopté. Les autres articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

L'emprunt de Tourcoing

Le Sénat adopte le projet de l'emprunt de Tourcoing.

L'hypothèque maritime

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la proposition de loi tendant à modifier la loi du 10 décembre 1871 sur l'hypothèque maritime. Le Sénat passe à la discussion des articles. Les articles 1 à 33 sont adoptés. M. BRUNET, à propos de l'article 26, demande que le consentement de toutes les parties ne soit pas nécessaire pour que la vente du navire puisse être faite devant un autre tribunal civil, soit en l'étude d'un notaire, soit par un courtier conducteur de navire. M. BARNE, rapporteur, défend le texte adopté par la commission. Après quelques observations de M. le rapporteur, l'amendement de M. Brunet est mis aux voix et est adopté. L'ensemble de l'article 26 est adopté. Les articles 27 à 32 sont adoptés. Le premier paragraphe de l'article 33 est adopté avec une nouvelle rédaction proposée par M. Brunet. La discussion s'ouvre sur le deuxième paragraphe de l'article 33. M. DE GAVARDIE demande le renvoi de l'article à la commission, car il y a lieu d'ouvrir sur les dispositions de l'article 33 une discussion qui demanderait de longs débats. L'orateur trouve notamment que les pénalités édictées par l'article 33 devraient être augmentées. M. BARNE s'oppose au renvoi. Il déclare que les pénalités édictées par le projet sont suffisantes. M. DE GAVARDIE insiste. La proposition de M. de Gavardie est rejetée. Le surplus de l'article 33 est adopté, après quelques modifications demandées par M. le ministre des finances et acceptées par le rapporteur au nom de la commission. L'article 33 est adopté, ainsi que les articles 34 à 39 et que l'ensemble du projet. Le Sénat décide qu'il passera à une deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la surveillance des étalons.

Les classes de préfecture

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet de supprimer les classes de préfectures et sous-préfectures et d'établir des classes personnelles aux fonctionnaires. L'urgence est déclarée. M. LIZOT dit que l'âge d'or administratif régna de 1830 à 1870, les préfets restèrent à leur poste longtemps, grâce à la stabilité des gouvernements. Nous sommes loin de ce temps. M. BOUCHER-CADARRE soutient les conclusions du rapport. On a cherché, dit-il, à arrêter l'instabilité administrative. Or en 1852 une double tentative fut portée à ce principe par une loi qui déterminait bien les classes territoriales, mais qui omettait la détermination des classes personnelles. L'avantage de la loi en discussion est précisément de fixer la détermination des classes; grâce à cette détermination, notre administration sera des plus sérieuses. On a parlé d'aggravation des charges de l'Etat, or, il y aurait économie sur les chiffres des traitements payés jusqu'en 1871. Le projet est en somme de nature à assurer une bonne et sage administration. Le Sénat consulte décide qu'il ne passera pas à la discussion. (Rumeurs.) M. DE GAVARDIE demande l'ajournement de la discussion sur la prise en considération du projet de résolution tendant à faire nommer une commission d'enquête sur la situation comparative des écoles laïques et congréganistes. L'ajournement est repoussé. M. DE GAVARDIE développe et soutient sa proposition. Il lui a toujours paru nécessaire de connaître la véritable opinion des pères et des mères de famille sur l'enseignement laïque et congréganiste. Voilà pourquoi il demande la nomination d'une commission d'enquête spéciale, car il faut connaître le sentiment du pays sur cette loi abominable et criminelle. (Vif tumulte.) M. LE PRÉSIDENT: Vous n'avez pas le droit d'entreprendre une appréciation semblable sur une loi votée. M. DE GAVARDIE: C'est le pays qui déclare cette loi impie. M. LE PRÉSIDENT: N'insistez pas, car je vous rappellerai à l'ordre. M. DE GAVARDIE: Est-ce que sous l'empire MM. Pellétan et Jules Ferry, ne firent pas entendre des protestations aussi énergiques contre certaines lois? Sous quel régime parlementaire vivions-nous donc que l'on est appelé à l'ordre pour protester contre certains votes (Bruit). M. LE PRÉSIDENT: Vos déclarations sont incompatibles avec la dignité parlementaire. M. DE GAVARDIE: Mins est-ce que Lamourin n'a pas dit en 1818: « Craignez la Révolution du mépris! » M. LE PRÉSIDENT invite de nouveau l'orateur à rentrer dans la question. L'incident est clos. M. DE GAVARDIE conteste que la majorité des conseils municipaux se soit prononcée pour la loi du 28 mars. Le gouvernement n'agit d'une façon téméraire en invitant par circulaire les maires à faire éléver les crucifix des écoles pendant les vacances. L'orateur croit que Gambetta aurait fini par combattre la loi sur l'enseignement qui a fait tant de mal à la France. L'orateur a un moment de faiblesse (Mouvements divers). M. DE GAVARDIE demande le renvoi de la discussion. Le Sénat décide de renvoyer la suite de la discussion de la proposition de M. de Gavardie à une séance ultérieure. Jeudi séance publique. La séance est levée à 5 h. 40.

ont réunies à La Roche sur Yon, sous la présidence de Mgr Cateau. A huit heures, messe de communion. Grand'messe en musique à dix heures et demi, avec distribution de pain béni, par les membres de la conférence de la Roche. A une heure, il y a eu lecture des comptes-rendus de l'Œuvre en Vendée. Rapport général de M. Haigan. Un sermon de charité a été prêché, à trois heures, par Mgr l'évêque. Grande affluence de fidèles: toutes les conférences du diocèse étaient représentées. La fête en l'honneur du cardinal de Bonnechose Rouen, 9 mai. A l'occasion du 25^e anniversaire de la prise de possession, par Mgr de Bonnechose, du siège archiepiscopal de Rouen, une messe solennelle sera célébrée, le 5 juin, à la cathédrale. Mgr Hasley, archevêque d'Avignon, et les évêques suffragants de la province de Normandie, prendront part à cette solennité; un sermon sera prononcé par S.G.M. Mgr Germain, évêque de Coutances. Mort du Père Chauveau Paris, 8 mai. Au moment de mettre sous presse, nous recevons une douloureuse nouvelle. Le R. P. Chauveau, de la Compagnie de Jésus, ancien recteur du collège de Vaugirard, est mort subitement ce matin, en son domicile, 26, avenue Hoche, où il résidait depuis l'expulsion. Rien ne faisait prévoir un si triste événement. Dans la journée d'hier, et ce matin encore, le saint religieux avait très aimablement entretenu ceux de ses amis qui venaient le féliciter pour l'anniversaire de sa naissance (il atteignait sa cinquante-septième année). C'est une grande perte pour la Compagnie et pour l'Eglise, dont il a si profondément enrichi l'amour au point de vue des sciences générales qui ont vécu sous sa pieuse et savante direction. L'expédition du Tonkin Toulon, 8 mai. Le transport *Myths*, embarque un torpilleur, système Torlinck, destiné à opérer au Tonkin. Le transport *Annamite* termine le réglage de ses compas. Un candidat républicain Ajaccio, 9 mai. Le *Journal de la Corse* annonce que M. le comte de Leca, frère utérin de Mgr Cassinelli, a accepté la candidature au Conseil général, qui vient de lui offrir le comité républicain de Vico. Cette nouvelle a causé une profonde et douloureuse sensation. Le succès de son adversaire, M. le comte Muletto, candidat conservateur, est assuré. Les grèves à Marseille Marseille, 9 mai. Nouvelles graves en perspective: les jardiniers, les balayeurs et les garçons d'hôtels et de restaurants demandent une augmentation de salaire. ÉTRANGER Les Français au Congo Lisbonne, 8 mai. La *Comptabilité* du Porto reçoit du Congo une lettre datée du 30 mars, confirmant l'occupation de Ponta-Negra par les Français. Cette lettre a été remise au commandant du *Bengo* par un officier portugais. *Bengo* serait arrivé devant Ponta-Negra quelques jours après le débarquement de troupes opérée par le *Sagittaire*. Le commandant du *Bengo* et les commandants portugais de Ponta-Negra auraient alors signé et remis au commandant du *Sagittaire* une note protestant contre l'occupation. Les indigènes auraient arboré le drapeau portugais aussitôt après le débarquement des Français, et auraient déclaré qu'ils reconnaissent l'autorité portugaise. Cette lettre a été remise au commandant du *Bengo* par un officier portugais. La proposition Kablé Strasbourg, 8 mai. M. Kablé, député de Strasbourg, a déposé au Reichstag une proposition tendant à la suppression de la dictature en Alsace-Lorraine. Les élections espagnoles Madrid, 8 mai. Les élections municipales ont abouti à un résultat des plus favorables pour le gouvernement. Les conseillers municipaux élus appartiennent, en grande majorité, au parti ministériel. Les conservateurs se sont abstenus presque partout. Les républicains ont obtenu la majorité à Valence, à Saragosse, à Castellon et à Avila, et une minorité respectable dans plusieurs grandes villes, bien que les conditions de cens empêchent les classes ouvrières et les faibles de voter. Les socialistes ont obtenu des minorités assez sérieuses dans les provinces du Nord et du Centre. La presse de l'opposition se plaint de la pression qu'aurait exercée les autorités et constaté l'abstention de 80 000 électeurs de province. Un abordage en mer Madrid, 8 mai. Un abordage a eu lieu dans la baie de Desierto, près Bilbao, entre deux navires de commerce anglais, le *Redbrook* et le *Colador*. Ce dernier a sombré. L'équipage a été sauvé. La question du Liban Constantinople, 8 mai. L'ambassadeur de Russie a reçu de St-Petersbourg des instructions lui enjoignant d'adhérer au choix de Wassa-Effendi, comme gouverneur du Liban. Le gouverneur du Liban Constantinople, 8 mai. Le protocole désignant Wassa-Effendi pour occuper le poste de gouverneur du Liban, a été signé aujourd'hui. L'Allemagne et le Vatican Rome, 8 mai. M. Schlozer a remis aujourd'hui au Vatican la note du gouvernement prussien sur la question religieuse. Au Vatican Rome, 8 mai. Le Pape a reçu aujourd'hui en audience particulière l'ambassadeur de France près le Vatican et Mme Lefebvre de Behaine. Léon XIII a reçu en même temps M. de Monthel, conseiller d'ambassade, qui part en congé. La santé de M. de Bismarck On lit dans le *Gaulois*: « Une dépêche de notre correspondant particulier, datée de Berlin, sept heures quarante du soir, nous informe que l'état de santé de M. de Bismarck inspire de graves inquiétudes sérieuses. Notre correspondant ajoute qu'il a pu se renseigner aux meilleures sources. Il convient toutefois de faire observer que le prince chancelier, dans les délicates circonstances parlementaires où il se trouve en ce moment, à la veille peut-être d'un échec, pourrait bien avoir une de ces maladies politiques dont il est coutumier en pareil cas. »

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX TRAVAUX DE VOIRIE. — Demain vont commencer les travaux d'aqueduc et de pavage des rues de Crouy et de Rohan. Des travaux de même nature seront entrepris, sous peu, dans la rue de l'Avocat. Une enquête est ouverte à ce sujet. La direction des travaux attend l'autorisation de M. le Préfet du Nord, pour la construction d'un aqueduc, rue Targot; elle attend également celle du Gouvernement, pour la continuation de l'aqueduc collecteur. On presse le classement de la rue de la Balance, et la construction d'aqueducs dans les rues Watt, Augier, et de Wasquehal. LA PROCHAINE VENTE PUBLIQUE DE LAINES est fixée au mercredi 30 mai. M. L. Delebois Beuque, cessant d'occuper de ces opérations, est désormais remplacé par M. Edouard Delebois. Les quantités à exposer devront lui être annoncées pour le jeudi 21 mai, et la marchandise renfermée dans ses magasins, rue de Vivers, le 26, au plus tard. LES VOTES DE M. A. SERÉPÉ. — Dans la séance du mardi 8 mai, M. A. Serépé a voté pour le passage à une deuxième délibération du projet de loi sur les récidivistes. UN OBIT solennel anniversaire, pour le repos de l'âme du Prince impérial, sera célébré le 14 mai (lundi) de la Pentecôte, à dix heures du matin, en l'église du Sacré-Cœur. DON BOSCO, le saint religieux italien dont nous avons déjà plusieurs fois parlé à nos lecteurs, prêchera, vendredi, à trois heures, à Saint-Martin. Nous trouvons dans un journal religieux cette notice sur les merveilles accomplies par don Bosco: « Ce qu'on peut avec la protection de Marie, et le courage qu'elle inspire, va jusqu'au prodige. Citons ce qui se passe en ce moment dans une ville d'Italie, à Turin. » Vers 1845, un jeune prêtre, Jean Bosco, qui sortait à peine des études, sans ressources pécuniaires d'aucune sorte, sans le moindre appui, se sent touché de compassion pour les enfants abandonnés des rues. Il commence à en rassembler quelques-uns et à leur faire le catéchisme; puis, la petite troupe augmentant chaque semaine, il jette entre les mains de la Sainte-Vierge cette œuvre difficile, rebutante à la nature, traversée par les persécutions, et marche avec confiance à son but, le zèle de faire du bien aux déshérités de ce monde. C'est sous le titre de *Notre-Dame des Consolations* qu'il trouve, qu'il place ses protégés, leur éducation et leur avenir. Les indifférents se rient de son confiance, les bons eux-mêmes le traitaient de présumé. Pour lui, assuré du secours de sa Mère chérie, il allait toujours multipliant ses recrues, sachant rarement la veille où et comment il trouverait le pain du lendemain. Car, après l'instruction religieuse, il voulait assurer à ces enfants un sillon et le moyen d'apprendre chacun un état. Il en eut bientôt jusqu'à cinq cents. Un jour, il se fit un charge complet, mais, Vincent de terribles jours de privations; mais, au bout de quelque temps, la Sainte Vierge se montra toujours, et le nombre d'orphelins se consolida. Don Bosco n'avait ni pas fait Marie sa pourvoyeuse, son économiste et son trésorier? Il lui dit un jour: « Je ne suis qu'un pauvre homme, chapelain à ce petit je la mettrai sous votre invocation: à vous de bien faire. Je veux grand et beau! » Il commença avec huit ou dix sous dans sa bourse. Aux heures de paiement, après une bonne prière, l'argent arrivait par des voies inattendues, juste ce qu'il était nécessaire, ni plus, ni moins. Un jour, un riche marchand, le père de la fille de Turin est une des plus vives et des plus belles églises de cette capitale, et il y a fait de toutes parts pèlerinages et neuvaines. Des grâces remarquables y ont été obtenues, et les enfants recueillis à la fois montent de soixante à quatre vingt mille! Depuis vingt à trente ans, il en est sorti six mille prêtres, dont s'est formée en grande partie une congrégation nouvelle, celle des Salesiens, pour la mission de ces établissements et pour les directions étrangères et une congrégation de sœurs pour les soins d'administration, de cuisine, d'infirmier et de lingerie. Les Salesiens évangélisent les bords de la Plata, en Amérique, et sont passés parmi les anthropophages de la Patagonie, où ils ont fondé une mission bénite de Dieu. « Voilà ce qu'a accompli, en quarante ans, un seul homme pénétré de charité, de dévotion et de confiance en Marie. » CONCOURS COLOMBOPHILE. — Voici le résultat de concours colombophile du dimanche 6 mai sur Clermont, organisé par la société *Le Bon Espoir* (Fédération colombophile roubaillaise): 1^{er} concours de 323 pigeons à 6 heures. Vent Nord. Temps clair. Prix: P. 9 h. 33; E. Cateau. — 2^e, P. 9 h. 34 1/2; Corbaisier. — 3^e, P. 9 h. 34 1/2; L. Teilliet. — 4^e, P. 9 h. 34 1/2; L. Teilliet. — 5^e, P. 9 h. 34 1/2; L. Damont. — 6^e, P. 9 h. 34 1/2; Leman. — 7^e, P. 9 h. 35; L. Teilliet. — 8^e, P. 9 h. 35; Mathon. — 9^e, P. 9 h. 35 1/4; A. Farjany. — 10^e, P. 9 h. 35 1/4; H. Clément. — 11^e, P. 9 h. 35 1/2; E. Dujaud. — 12^e, P. 9 h. 36; Debruyne. — 13^e, P. 9 h. 36 1/4; H. Clément. — 14^e, P. 9 h. 36 1/2; Hespel. — 15^e, P. 9 h. 36 3/4; Duquenois. — 16^e, P. 9 h. 37; A. Duret. — 17^e, P. 9 h. 37; Van den Oude. — 18^e, P. 9 h. 38 1/4; A. Farjany. — 19^e, P. 9 h. 38 1/4; A. Lauwers. — 20^e, P. 9 h. 39 1/2; Comblonier. — 21^e, P. 9 h. 39 1/2; L. Damont. — 22^e, P. 9 h. 40; Dujaud. — 23^e, P. 9 h. 41; A. Duhamel. — 24^e, P. 9 h. 41 1/2; H. Nys. — 25^e, P. 9 h. 42; O. Lecomte. — 26^e, P. 9 h. 42; Vandendorpe. — 27^e, P. 9 h. 42 1/4; H. Laboussie. — 28^e, P. 9 h. 42 1/2; Couque. — 29^e, P. 9 h. 42 1/2; Dubrion. — 30^e, P. 9 h. 43 1/4; Corbaisier. — 31^e, P. 9 h. 43 1/2; D'haluin-Varasse. — 32^e, P. 9 h. 43 1/2; Prouvost. — 33^e, P. 9 h. 44; A. Duret. — 34^e, P. 9 h. 45; C. Cotel. — 35^e, P. 9 h. 45; L. Teilliet. — 36^e, P. 9 h. 45 1/2; Dansette. — 37^e, P. 9 h. 45 1/2; D'haluin. — 38^e, P. 9 h. 46 1/4; Foru. — 39^e, P. 9 h. 41 1/2; Vandeveld. — 40^e, P. 9 h. 46 1/2; Duquenois. — 41^e, P. 9 h. 46 1/2; Biemart. — 42^e, P. 9 h. 47 1/4; V. Mordacq. — 43^e, P. 9 h. 47 1/4; H. Clément. — 44^e, P. 9 h. 47 1/4; Clément. — 45^e, P. 9 h. 47 1/2; E. Boters. — 46^e, P. 9 h. 47 3/4; H. Laboussie. — 47^e, P. 9 h. 48; Mangin. — 48^e, P. 9 h. 48; Mangin. — 49^e, P. 9 h. 48 1/4; E. Dujaud. — 50^e, P. 9 h. 48 1/2; Vanesse. — 51^e, P. 9 h. 48 1/2; J. Lecomte. — 52^e, P. 9 h. 48 1/2; Bertrand. — 53^e, P. 9 h. 48 1/2; B. Babin. La commission de la Fédération colombophile roubaillaise, rappelle aux amateurs son concours de Clermont du lundi 14 mai. Il y aura 300 fr. de prix d'honneur. La mise est de 1 fr. 50 par pigeon, dont 1 fr. pour prix et 50 c. pour frais et voyage. L'inscription se fera au siège de la société les *Jeunes Amateurs*, rue de Lannoy, 173, Louis Lefebvre (dit Sincère), rue de Lannoy, 173, le dimanche 13 mai, de 2 à 6 heures du soir. LA VICTIME de l'agression du Blanc-Sean, M. Victor Jaccart, sera enterré jeudi après-midi à Roubaix. Le service religieux aura lieu en l'église du Blanc-Sean, à quatre heures précises. L'ASSASSINAT DE DELBECQ. — Aucun nouveau renseignement sur l'assassinat Delbecq. L'instruction se poursuit sans amener de éclaircissements sérieux. Plusieurs témoins ont été entendus lundi, d'autres seront appelés.

chez M. le juge d'instruction à la demande de Lepoutre qui affiche une grande assurance, s'occupe beaucoup de ses affaires, écrit à ses parents ou à ses amis, et affirme qu'il sera libre dans un jour ou deux. DEUX VOLS. — Dérangement, un inconnu s'est introduit dans la maison de M. François Robayes, marchand de lait battu, rue du Tilleul, et a dérobé une somme de cent cinquante francs. Un ouvrier de ferme, Edouard Socha, a volé à l'un de ses commandants des effets d'habillement. Il a pris la fuite. Une enquête est ouverte sur ces deux vols. TOURCOING CONFÉRENCE RÉVOLUTIONNAIRE. — D'immenses affiches d'un rouge écarlate s'étaient, depuis mardi matin, sur les murs de la ville, annonçant à ses habitants l'arrivée prochaine parmi eux de la conférence, Paul Michel, accompagné du citoyen Pedro, de Reims. Il donnerait dimanche prochain, à 7 heures 1/2 du soir, une conférence chez le sieur Grimoire, cabaretier, rue Ste Germaine. La conférence traitera de la *Révolution et ce qu'elle devrait être*; son compagnon traitera de la *Misère, ses causes et ses remèdes*. Les signataires, députés, conseillers généraux, d'arrondissement, municipaux, etc., etc., sont invités à la contradiction. La même conférence sera donnée le même jour, à 11 heures du matin, à Roubaix, à l'Estiminet Soferino, rue Ste Elisabeth, et à Lille lundi prochain. LES VOTES DE M. DEBUCHE. — Dans la séance du mardi 8 mai, M. Debucho a voté: 1^o pour l'amendement de M. Gatinet; 2^o pour le passage à une deuxième délibération du projet de loi sur les récidivistes. CHEMIN DE FER DE TOURCOING A MENIN. — Depuis déjà plusieurs jours, on trouve de nombreux cahouls sur la voie ferrée qui conduit de Tourcoing à Menin. On suppose que ces cahouls sont jetés par des enfants, inconscients peut-être du mal qu'ils peuvent faire. La police recherche les coupables. Nous croyons devoir prévenir les pères et les mères que la justice les rend responsables des actes de leurs enfants. CONTRAVENTION. — Une contravention a été relevée à la charge de la nommée D..., de Tourcoing, pour avoir laissé sa voiture sans éclairage, dans le chemin des Carriers, pendant la nuit du 8 mai. TAPAGE NOCTURNE. — La police a conduit au poste Lamin Achille, Desmettre Henri et Tragi Victor, le premier, de Roubaix, et les autres de Tourcoing. Ces trois individus étaient ivres, et ils criaient, ils vociféraient, la nuit dernière, de façon à réveiller les plus profonds dormeurs. FRAPPEZ, ET... ON N'OUVRIRA PAS. — Deux chiens faisaient leur ronde sur le boulevard, cette nuit, vers deux heures. Ils aperçurent de la lumière dans le cabaret tenu par D... Ils frappèrent à la porte; on n'ouvrit pas, mais on seignit la lumière. Les agents frappèrent de nouveau; ils entendirent alors les consommateurs se lever par la fenêtre, et la porte resta toujours close. Procès-verbal a été dressé contre le cabaretier. LILLE NÉCROLOGIE. — Notre excellent confrère M. Henri Lefebvre, rédacteur en chef du *Propagateur*, vient d'être douloureusement éprouvé par la perte de sa femme, le docteur Lefebvre, son frère, médecin militaire en chef, officier de la Légion d'honneur, décédé à Sens, à l'âge de 65 ans. Que notre excellent confrère reçoive ici la respectueuse expression de nos sentiments de sincère condoléance. J. D. Nous lisons dans la *Gazette du Midi*: « Une feuille officieuse du matin confirme la nouvelle que nous avions déjà donnée du déplacement de M. Poubelle, préfet des Bouches-du-Rhône, et de son départ pour Lille. Nous considérons ce changement comme une disgrâce. » La *Gazette du Midi* est bien informée, voilà les affaires du Nord en belles mains! SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE. — Dimanche à six heures, au Palais Rameau, une importante exposition partielle de plantes et de primeurs, organisée par le soins de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France. Dans la matinée, M. le maire de Lille, accompagné de M. Mongy, directeur des travaux municipaux, ont visité cette exposition. Vers deux heures, M. le Préfet du Nord, ainsi que M. Bouffé, secrétaire général de la préfecture, se sont également rendus compte de cette exhibition. Tous ont adressé de sincères et d'enthousiasmes félicitations aux horticulteurs et aux jardiniers qui se sont empressés de répondre à l'appel de la Société. Voici les noms des lauréats: 1^{er} concours. — 35 plantes de serre en fleurs et bien cultivées. Médaille d'argent de 1^{re} classe, à M. G. Joseph, jardinier chez Mme veuve Henri Barrois, propriétaire à St Maurice Lille. Diplôme d'honneur, avec acclamation, à M. Louis Lorete, jardinier chez M. Mas Meurisse, à St-Maurice-Lille. 2^e concours. — 25 héliotropes. Médaille d'argent offerte par Mme Quarré-Rourbon, à M. Henri Delhaye, horticulteur à Lille. 3^e concours. — 35 rosées. Médaille d'argent de 1^{re} classe à M. H. Delhaye déjà nommé. Prime de 1^{re} classe à M. D. Claeys, horticulteur à Lille. 4^e concours. — 25 calcéolaires herbacées. Médaille d'argent de 1^{re} classe, à M. L. Leurguin, horticulteur à St Maurice Lille. 5^e concours. — Primeurs variées. 1^{er} prix: Médaille d'argent de 1^{re} classe, à M. A. Picot, jardinier chef, chez M. De Clercq, à Oignies (Pas-de-Calais). 2^e prix: Médaille d'argent de 2^e classe à M. Vandredulle, jardinier chez M. Liénard-Walrand, à Tourcoing. Après la lecture de la liste des récompenses décernées par la Société, réunies par la présence de M. le général Lallemand, commandant la 1^{re} division de M. Joppé, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet, et M. le Maire de Lille. Après la lecture de la liste verbale de la dernière séance générale, le président Meurien, par l'horticulteur depuis quelque années; il a insisté particulièrement sur l'appui bienveillant de la municipalité pour la création d'une Ecole d'horticulture de l'Etat, à Lille. Après cette courte et intéressante allocution, M. Ryckwaert-Déjardin, secrétaire général,